

Motion du conseil des maîtres

École primaire [nom]

Le conseil des maîtres de l'école primaire [nom], réuni le [date], constate que ces évaluations ne lui apportent aucune aide pour mieux connaître ses élèves. Le conseil des maîtres a donc décidé de ne pas faire passer les évaluations CP/CE1 en cette rentrée de janvier 2019.

Comme pour la première évaluation demandée pour les CP-CE1 en début d'année scolaire 2018/2019, l'équipe pédagogique considère que de très nombreux items sont inadaptés aussi bien dans leur contenu que dans leur organisation et leur passation.

Ces évaluations sont à nouveau, une remise en cause brutale du travail engagé par les équipes enseignantes depuis septembre 2015 et ne sont pas en cohérence avec les apprentissages réels des élèves :

- remise en cause de notre liberté pédagogique, quant au traitement des réussites et des difficultés.
- remise en cause de nos pratiques pédagogiques privilégiant la manipulation et l'expérimentation au sein des classes.

Les évaluations doivent rester au service des élèves et des enseignants. Elles ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une publication.

C'est ne pas reconnaître notre professionnalisme, nous qui avons toujours le souci de travailler à partir d'outils d'évaluation qui mettent en valeur le parcours et la réussite des élèves.

Nous restons toujours mobilisées par la recherche de pratiques et d'outils pédagogiques adaptés visant l'émancipation de chacun.

Fait à [ville], le [date]

PS : Copies de la motion envoyées aux organisations syndicales du premier degré ainsi qu'aux parents d'élèves élus de notre école.